

## A l'attention des nouveaux porteurs de projets et des collectivités souhaitant accueillir un chantier de bénévoles sur leur territoire

### Un chantier international de jeunes bénévoles, qu'est-ce que c'est?

Le mouvement des chantiers de jeunes bénévoles est né en 1920, au lendemain de la première guerre mondiale, dans un esprit de construction de la paix. Le rassemblement de jeunes volontaires de nationalités différentes sur un même chantier visait à développer un sentiment de solidarité internationale qui devait éloigner à tout jamais le spectre de la guerre. A partir de 1945, le mouvement s'accroît en France, alors qu'au besoin urgent d'intervention auprès des plus déshérités s'ajoute la nécessité de reconstruction et de relance économique et sociale à l'intérieur du pays. On assiste à la création de nombreuses associations et à la mise en place de différents projets.

*La circulaire interministérielle 01-241 JS du 19 décembre 2001 fixe les modalités et les objectifs de ce dispositif.*

"Le chantier de jeunes bénévoles permet à des jeunes, à travers la réalisation collective d'une activité utile, un apprentissage de la vie de groupe, de la relation à autrui et du respect de chacun au sein de ce groupe. Il favorise une rencontre interculturelle, voire internationale, dans laquelle se trouvent impliquées des personnes d'origine sociale, culturelle et géographique différentes.

Le chantier de jeunes bénévoles peut concerner des domaines aussi divers que le patrimoine architectural, l'environnement, la réhabilitation d'habitats ou de petits équipements socio-éducatifs, sportifs ou sociaux, pour les restaurer, les aménager et les mettre en valeur.

Il s'adresse à des jeunes volontaires, bénévoles, français ou étrangers, motivés par le travail et l'intérêt culturel des activités offertes."

Le caractère interministériel (de l'instruction) démontre que la mise en œuvre des chantiers de jeunes bénévoles appelle des partenariats multiples entre services de différents ministères, du Conseil Régional, des Conseils Généraux, des communes, associations organisatrices, et autres partenaires, qui doivent être coordonnés lors des réunions de Concertation Régionale".

Le chantier international de jeunes bénévoles relève bien des démarches d'éducation populaire. Parce qu'il est ouvert à un large public, il constitue un moment fort d'intégration sociale. C'est une action où la socialisation et l'apprentissage de la citoyenneté trouvent une expression concrète.



## Qui peut organiser et accueillir un chantier de bénévoles en Nouvelle-Aquitaine ?

Toute collectivité locale, territoriale, établissement public, propriétaire et/ou gestionnaire du lieu, monument et/ou site, peut accueillir un chantier de bénévoles en partenariat avec une association porteuse du projet.

Toute association qui souhaite porter un nouveau projet de chantier sur son site ou sur un territoire en partenariat avec une collectivité peut organiser un chantier.

- *Si vous êtes une collectivité territoriale*

Le projet de chantier bénévole doit être monté avec une association en lien avec le réseau des chantiers, coordonné par Cotravail Nouvelle Aquitaine et les services Jeunesse et Sport de l'État (DRAJES), environ 18 mois avant la date de l'action. L'association partenaire est alors chargée de la réalisation globale de l'opération. Les associations de chantier peuvent répondre au projet développé par la collectivité en termes d'aide au financement, de travaux, d'encadrements technique et pédagogique, de recrutement des participants, d'information et de communication de l'action.

- *Si vous êtes une association locale :*

Responsable et pilote de l'opération, une association locale qui souhaite porter un nouveau projet de chantier doit s'entourer des compétences techniques, notamment dans les domaines du montage d'opérations et de la gestion de projet, mais aussi pour l'encadrement pédagogique des bénévoles. Ce travail est réalisé en lien avec le réseau des chantiers bénévoles.

**Voir la cartographie pour les contacts à solliciter en fonction de votre projet et de votre territoire.**

## Financements

Les associations déposent la demande de financement suite à la publication par la DRAJES de la note régionale en début d'année civile. Les financements sont acquis pour l'année en cours et doivent faire l'objet d'un dépôt de demande de subvention avant le mois de mars. La DRAJES pilote l'instruction des demandes de financement et communique avec les autres partenaires institutionnels : service des mobilités internationales de la Région Nouvelle-Aquitaine, services étatiques de l'environnement, aménagement et logement (DREAL) et de l'action culturelle (DRAC). Les arbitrages et les subventions attribuées pour chaque projet sont notifiés à partir du mois d'avril.

Les financements au niveau départemental et local sont sollicités par l'association porteuse du projet directement auprès des services concernés localement.

## L'organisation d'un chantier

A la rencontre d'une population et d'un territoire, les chantiers internationaux de jeunes bénévoles en région Nouvelle-Aquitaine sont un carrefour d'échanges de savoirs et de cultures. C'est un séjour collectif avec un hébergement et avec la participation volontaire à l'ensemble des activités quotidiennes, selon les capacités et compétences de chacun.

Accompagnés d'animateurs techniques et pédagogiques, les jeunes contribuent à la préservation et l'aménagement d'un cadre de vie.

- *L'impact sur le développement local :*

Le chantier de jeunes bénévoles contribue largement au développement des politiques d'aménagement du territoire et permet aux populations d'en être partie prenante. L'implication de la population

locale, particulièrement des jeunes, est un des objectifs recherchés dans la mise en œuvre du chantier.

Un travail d'information est donc nécessaire en amont de l'implantation du chantier. C'est pourquoi, le chantier devra s'inscrire, chaque fois que possible, dans une démarche de développement local, par exemple à travers les programmes d'animation et de développement mis en œuvre par les différents départements ministériels ou par les collectivités territoriales et d'autres partenaires dans le cadre de programmes départementaux, régionaux ou européens pour la revitalisation de zones urbaines ou rurales.

- *Les thématiques des chantiers sont variées :*

Restauration de Monuments Historiques et classés et patrimoine non-classé :

- **Sauvegarde de vestiges**  
*(ex : Château de La Trave - 33)*
- **Rénovation de petit patrimoine bâti**  
*(ex : Eglise de Martailac - 47)*
- **Restauration de remparts, enceintes médiévales**  
*(ex : Château de Lavauguyon - 87)*



Chantiers de protection ou d'aménagement de l'environnement, chantiers scientifiques, en lien avec le développement durable et l'éco construction :

- **Bâtiments durables et éco-lieu**  
*(ex : Ecoconstruction au Battement d'ailes - 19)*
- **Aménagement de sentiers, de ruisseaux, parc, jardins**  
*(ex : Le parc de Pombonne, centre environnemental pédagogique - 24)*
- **Aménagement et protection des berges de rivières**  
*(ex : Berge de la Dordogne à Aveyres - 24)*

Entretien et aménagement de site naturel



Travaux au bénéfice de petits équipements socio-éducatifs,  
Construction bloc sanitaire, toiture, centre culturel de verdure, salle d'activité  
Aménagement équipements sportif et culturel

Animation culturelle  
Organisation festival



Les séjours durent deux à trois semaines, ils s'articulent entre temps de travail, temps

de loisirs et de découvertes. A travers des activités sportives, culturelles et de pleine nature, le chantier se prête à la découverte d'un territoire, en marge du tourisme de masse.

### **Les associations du réseau des chantiers bénévoles en Nouvelle-Aquitaine :**

Cotravaux Aquitaine (ensuite Cotravaux Nouvelle Aquitaine) a été créé en 2007 afin d'impulser une dynamique régionale sur l'engagement citoyen, l'interculturalité et les valeurs du travail volontaire sur le territoire néo aquitain, à l'initiative des associations de chantiers de jeunes bénévoles et de leurs partenaires institutionnels dans l'objectif de renforcer les échanges et tisser des coopérations plus étroites.

Le projet de constituer une coordination régionale permettant une action plus efficace voit donc le jour dans l'optique d'un travail en réseau sur un même territoire et avec des problématiques communes à l'ensemble des structures.

Cotravaux Nouvelle Aquitaine représente aujourd'hui l'intégralité des associations organisatrices de chantiers de bénévoles en région. Elle a pour objectif de répondre aux préoccupations communes des associations adhérentes, à travers la promotion et la valorisation des chantiers de jeunes bénévoles ainsi que par un accompagnement administratif autour des réunions de concertation.

Cotravaux N-A co-anime avec la DRAJES le réseau des associations organisatrices des chantiers de jeunes bénévoles qui réunit 14 associations sur la région Nouvelle-Aquitaine.

Elles sont implantées sur l'ensemble du territoire régional, en zones rurales, et mobilisent des centaines de bénévoles et professionnels.

Ces associations ont chacune un savoir-

faire particulier mais elles ont toutes la capacité à mettre en place et réaliser un chantier, à inscrire et encadrer les jeunes et enfin à valoriser l'élément en cours de restauration.

Leurs compétences sur la mise en œuvre du chantier de jeunes bénévoles :

Mise en œuvre autour d'un projet pédagogique comportant à la fois une dimension éducative et technique.

La qualité de réalisation sera recherchée sous ces deux aspects :

- **Éducative** : les activités d'animation auront toujours comme objectif la formation des individus et ne pourront en aucun cas être réduites à des activités de "consommation". La qualité du projet pédagogique sera favorisée par la démarche éducative, les préparations avant le chantier, les formations d'animateurs, et l'encadrement pendant le chantier.
- **Technique** : quel que soit le support du chantier, la qualité du travail réalisé sera toujours un objectif prioritaire. Il sera néanmoins tenu compte de l'âge et des capacités des jeunes pour le niveau de technicité qui sera attendu d'eux, sachant que le support technique doit être aussi utilisé comme un outil pédagogique.

Afin d'atteindre cette qualité pédagogique de réalisation, tant éducative que technique, un chantier de jeunes bénévoles ne peut se dérouler que dans une durée significative (huit jours consécutifs minimum) et prévoir un effectif minimal de 12 jeunes.

La durée moyenne quotidienne du travail doit tenir compte des conditions climatiques, de l'âge des participants, et d'autres données propres à chacun des chantiers. La répartition entre activités techniques et autres pratiques culturelles

ne peut ressortir que d'un accord collectif né d'une négociation entre les différents acteurs, sans que les uns ne se réalisent au détriment des autres.

Les conditions d'accès des bénévoles :

La participation à un chantier de jeunes bénévoles entraîne un coût inévitable. Il pourra donc être demandé aux bénévoles une participation aux frais d'adhésion, d'inscription, de transport, d'hébergement et de nourriture.

Cependant, les difficultés pécuniaires ne doivent en aucun cas être un obstacle à l'accueil des jeunes volontaires, tous les dispositifs d'accompagnement social et d'aide financière (aide financière individualisée, ASE, CAF,...) seront recherchés pour permettre l'accès de tous les publics.

### **Qui sont les partenaires financiers membres de la Concertation Régionale ?**

Le réseau régional des chantiers de jeunes bénévoles en Nouvelle-Aquitaine est co-animé et co-coordonné par la DRAJES et l'association régionale Cotravaux Nouvelle Aquitaine.

Le fonctionnement actuel découle du contexte des lois de décentralisation de mars 1982 et de janvier 1983 qui définissaient le transfert de certaines compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales que constituent les communes, les départements et les régions.

Direction régionale académique de la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports (DRAJES)

La DRAJES s'engage à accompagner les demandes de projets et à instruire la recevabilité des actions au regard des textes cadres. Un partenariat institutionnel régional permet le dépôt d'un seul dossier de demande de subvention pour la DRAJES, la DRAC, la DREAL et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Tous les domaines inscrits dans l'instruction interministérielle précitée peuvent être choisis comme support pour l'organisation d'un chantier de jeunes à condition que la mixité des publics soit respectée (mixité physique, d'âge, sociale, géographique, culturelle...).

L'ensemble des activités proposées (technique et d'animation) devra revêtir un intérêt pédagogique aussi les services instructeurs de la DRAJES en région porteront une attention particulière aux objectifs et aux supports des activités de loisirs qui ne devront pas se limiter à une simple consommation.

L'organisation d'un chantier de jeunes bénévoles ne doit pas être pour le propriétaire bénéficiaire le moyen de faire réaliser des travaux gracieusement. Aussi, une attention particulière sera portée sur la part d'autofinancement du maître d'ouvrage

- *Conseil régional Nouvelle-Aquitaine*

Les orientations du Conseil Régional se déclinent dans le Règlement d'Intervention Mobilités Internationales de la façon suivante:

La Région souhaite accompagner les jeunes les plus éloignés de la mobilité et de l'engagement vers des projets ne nécessitant aucun prérequis académique dans la pratique des langues étrangères. Ces actions permettent de développer la citoyenneté européenne et internationale. Ces projets sont un premier pas vers des mobilités plus longues. L'accompagnement éducatif permet aux jeunes de partir dans un cadre sécurisé et de développer leur appétence pour les langues et les actions relevant de l'intérêt général.

La Région souhaite cibler l'accueil de jeunes bénévoles néo-aquitains et étrangers sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine en soutenant l'organisation de chantiers internationaux et l'envoi de jeunes néo-aquitains éloignés de la

mobilité vers des chantiers de jeunes bénévoles internationaux à l'étranger en soutenant des projets éducatifs.

- *Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)*

Les chantiers de jeunes interviennent sur des monuments protégés ou non dans le respect de l'application du code du patrimoine et du code de l'urbanisme.

Ces chantiers ne peuvent se dérouler sans l'autorisation et la surveillance de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Conservation Régionale des Monuments Historiques - service régional de l'archéologie selon les cas), avec l'appui technique de l'Architecte des Bâtiments de France.

En outre, les chantiers de jeunes bénévoles nécessitent parfois une haute technicité; c'est pourquoi l'encadrement doit être assuré par des personnes compétentes.

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
Nouvelle - Aquitaine (DREAL)

Les thématiques prioritaires pour les services DREAL en région sont les suivantes :

- Environnement : restauration des espaces naturels et entretien des rivières dans le respect des écosystèmes et des espèces endémiques ;

- Restauration du bâti patrimonial : promotion des techniques traditionnelles de restauration du patrimoine en limitant les impacts sur l'environnement (taille de pierre, enduits et badigeons...)

*Voir la cartographie pour les contacts à solliciter en fonction de votre projet et de votre territoire.*



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



**SERVICE  
CIVIQUE**  
Une mission pour chacun  
au service de tous



ALLOCATIONS  
FAMILIALES



**Erasmus+**